

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

et des Associations Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015



CONCOURS CENTRAL HIPPIQUE : Rappelons que le Concours Central des reproducteurs chevalins aura lieu à Paris, Parc des Expositions, du mercredi 5 au dimanche 9 juillet inclus.

DANS LE ROUSSILLON, dix-neuf nouvelles municipalités ont envoyé leur démission au préfet, pour protester contre le non-aménagement du marché des vins franco-algériens, ce qui porte à quarante-deux le nombre des municipalités démissionnaires dans les Pyrénées-Orientales.

PROTECTIONNISTE EXAGÉRÉ : Peut-on accuser la France agricole d'un protectionnisme outrancier, lorsqu'on compare les cours moyens du blé, dans les autres pays. Le bulletin de l'Institut international de Rome indique les prix ci-dessous, au quintal, en mars dernier : France, 99 fr. 75 ; Allemagne, 118 fr. ; Italie, 137 fr. ; Suisse, 180 fr. ; Pologne, 102 fr. ; Tchécoslovaquie, 107 fr.

ECOLE DE LAITERIE : Les examens d'admission à l'Ecole d'Agriculture et de Laiterie de Pétré (Vendée) auront lieu à Fontenay-le-Comte le 27 juillet. Les candidats doivent être âgés de 13 ans. Des bourses ou subventions sont accordées aux candidats dont les familles n'ont pas les ressources suffisantes pour payer leur pension.

PROBLEME DE CIRCULATION : La France possède 700.000 kilomètres de routes et occupe, à ce point, la première place dans le monde. Sur ces routes circulaient, en 1920 : 116.000 véhicules automobiles ; en 1928 : 900.000, et en 1933 : 2 millions. Ceci n'est pas pour atténuer la crise commerciale dont le cheval est victime et pose un nouveau problème sur la circulation de demain.

Les Taureaux anglais devront être « autorisés »

Afin de relever la qualité de ses taureaux, l'Angleterre, à laquelle on demandait naguère des reproducteurs, se voit contrainte par la concurrence des autres pays à rendre obligatoire l'approbation des taureaux comme l'est chez nous celle des étalons.

Les points les plus importants de la nouvelle loi sont les suivants :

- 1° L'approbation des taureaux qui atteignent un âge à déterminer, et la défense, sous peine d'amende, d'employer des taureaux non approuvés ;
- 2° Les permissions accordées aux propriétaires de tenir des taureaux pendant des périodes limitées, pour des buts autres que la reproduction ;
- 3° L'abattage ou la castration de taureaux ayant l'âge prescrit et pour lesquels on n'a accordé ni approbation ni permission ;
- 4° L'interdiction de faire entrer en Grande-Bretagne, sauf pour l'abattage, des taureaux qui n'ont pas été acceptés en Irlande.

Une approbation accordée par le département reste valable pour la durée de la vie de l'animal, à moins qu'elle soit suspendue, ou retirée ou encore que l'animal soit resté hors de la Grande-Bretagne pendant une période de quatorze jours.

Contre la grêle

Les agriculteurs désireux de s'assurer contre la grêle dans les conditions prévues à l'article 134 de la loi de Finances du 31 mars 1932 et de bénéficier éventuellement dans les régions particulièrement exposées, conformément au décret du 10 mai 1933, d'une contribution de l'Etat à leur prime ou cotisation peuvent obtenir communication des valeurs maxima réglementaires pour le calcul des capitaux assurés.

Ils doivent s'adresser à cet effet soit au Ministère de l'Agriculture, 78, rue de Varenne, à Paris (7^e), à la Caisse Centrale d'assurances mutuelles agricoles, 8, rue d'Athènes et 46, rue de Douai, à Paris.

La Culture du Tabac en Loire-Inférieure

Ces plants de tabac, de la variété « Paraguay », ont été semés sous châssis du 15 au 20 mars dernier, puis mis en place du 15 au 20 mai, en lignes de 72 cm. d'écartement et 36 cm. sur la ligne entre chaque pied. Comme façons culturales, ces plants ont reçu un binage et ont été ébranchés avant d'être buttés. Les terrains avaient été, auparavant, copieusement fumés au fumier de ferme et au sulfate de potasse, dont le tabac est très friand.



EN HAUT : M. FRANÇOIS ETIENNE, à Boirecourt, Saint-Julien-de-Concelles, dans son champ de tabac.

AU MILIEU : M. GEORGES VIVANT, l'actif et dévoué secrétaire de notre Syndicat des Planteurs de Tabac de la Loire-Inférieure.

EN BAS : M. ALFRED MAUGET, la Garenne, Saint-Julien-de-Concelles, au milieu des magnifiques plants de tabac.



Chaque planteur de la Vallée a environ une douzaine d'ares en tabac. C'est peu, mais il faut un début à tout et nous sommes heureux de féliciter les jeunes planteurs des résultats obtenus jusqu'ici.

Comme nos photos le montrent, ces plants sont fort beaux et vigoureux, certains ayant une quinzaine de feuilles et ils ne tarderont pas à être écimés.

Souhaitons bonne continuation et bonne chance à tous nos amis.

Le Débat sur la Viticulture

Paris, 28 juin. — Sous la présidence de M. Henry Paté, la Chambre a tenu l'unique séance de la journée consacrée à la suite du débat sur la viticulture. Très peu de députés se sont dérangés, mais en revanche avocats des viticulteurs de la métropole et porte-paroles des viticulteurs algériens continuent de s'affronter avec la même ardeur.

M. Roux Freissineng, député d'Oran, exposa son point de vue, celui-là même que M. Morinaud avait rendu la veille. L'Algérie ne doit pas subir, par un contingentement sévère, un

traitement autre que celui de tous les départements français et la crise, née non pas de la surproduction mais de la sous-consommation, se trouvera exclue le jour où le vin sera meilleur et coûtera moins cher.

LIRE EN 3^e PAGE :

Le compte rendu du groupe de Défense des Vignerons du Centre et de l'Ouest, à la Chambre des députés.

Un Brin de Causette...



Alors, quoi c'est qu'on va devenir nous autres, avec terribles leurs conférences, ou conférences internationales, économiques, monétaires — et tout ça ! — Londres, Genève, Washington, Paris, Rome ; pacte à quatre, petite entente, dettes de guerre, désarmement, parité des monnaies, équipement quinquennal, intervention américaine, trêve douanière, mobilisation de l'étalon en or, conférences des dix, des trois ou des six... mon Dieu, mon Dieu, quel cassemot de tête ! allez donc comprendre quelque chose si vous pouvez ?

Et pis d'abord, la mode c'est pu d'être Français — c'était bon pour nos grands pères, qu'étaient point « à la page », comme y disant. A l'époque, on voye pas large : on est des Européens, en attendant de devenir des Américains. — Hein, vous rigolez ? Un journal, la « Terre d'Europe » a écrit, rapport à l'Office de la Nationalité Européenne :

« L'Office aura pour mission d'enregistrer les noms, qualités et adresses de tous ceux qui, conscients de la solidarité de la nationalité européenne, désireront recevoir une carte d'identité, qui leur servira en même temps de carte d'électeur, en vue d'un prochain congrès européen, qui serait tenu à Genève, aussitôt que le nombre des électeurs inscrits atteindra cent mille... »

Et lo loin, dans la même gazette les fondateurs font des vœux pour que benoit ce soye point seulement cent mille, mais plusieurs centaines de mille Européens, originaires des trente-sept états de not' pite Europe, qui se réuniront à Genève, couronnés du titre de « Citoyen Européen », conscients et organisés !

C'est l'ropéen moderne, c'est comme dirait un rejeton de la Société des Nations, qui venant au monde et pour le baptiser on nous promet des réjouissances et des dragées.

Les parrains et marraines ont complété un plan, ra-ta-plan, de grands travaux à faire dans tout l'Europe et les possessions africaines pour occuper les chômeurs : L'est question de construire des routes, des autoroutes, des canaux, des voies ferrées, partout où c'est qui en a pas... jusqu'à un chemin de fer souterrain à travers le Sahara. Tu parles d'un « équipement international », qui va faire pâlir de jalousie nos inventeurs du plan national d'outillage économique ! Pauvre plan ; l'est resté en arrière-plan su « la route joyeuse de nos destinées » !

On envoie chez nous les chômeurs Anglais, Allemands, Italiens, Espagnols ou Russes, pour égaliser partout la main d'œuvre, mais c'est des Français qui financent, comme de juste, les opérations. On aura point possibilité d'envoyer nos chômeurs chez les autres, puisqu'ils en ont pas que nous. Même chose pour nos matériaux, nos machines, ou nos produits de la terre... on nous envoie le trop plein des autres coins de l'Europe, not' mère adoptive.

Probable qui vont combiner itou, un de ces plans soin-soin, pour nous équiper comme y faut en quelques années. C'est toujours facile d'aligner des chiffres sur des bouts de papiers et de compter les bonhommes par leurs matricules, mais la réalité étant pu pareille. On m'disait, par exemple, qu'en U. R. S. S. leur fameux « plan quinquennal » avait donné à pu près le quart de ce qu'on attendait. Les immenses fermes du collectivisme russe (le Kolkose comme y disant) ont reçu 20 tracteurs quand c'est qu'il en fallait 100 et su ces 20 machines, y en a ben 15 ou 16 qui sont point capables de tourner...

Allons, allons, qui nous baptisent Européens, si qui veulent, mais nous foutent la paix avec leurs équipements, leurs plans et leurs conférences — autant en emporte le vent !

maître Jeannot

Pour vos achats, vos ventes, vos échanges, faites une petite annonce aux « OFFRES ET DEMANDES » de notre Bulletin.

La Rouille du Blé

La rouille se manifeste par des taches rougâtres, couleur rouille — d'où son nom — tantôt éparées et tantôt disposées en lignes étroites et parallèles aux nervures de la feuille.

C'est une maladie cryptogamique qui peut attaquer tous les végétaux, mais que le cultivateur redoute surtout pour les céréales à cause des ravages profonds qu'elle cause dans toute une récolte et du prix attaché à celle-ci. Il y a deux rouilles des céréales : celle du froment, de l'orge et du seigle, scientifiquement dénommée « puccinia graminis » et la « puccinia coronata » qui est la rouille de l'avoine moins dangereuse dans ses effets.

Dans les blés, au contraire, les dégâts de la rouille produisent des effets désastreux. Les taches se propagent rapidement sur toutes les feuilles d'une même plante et ne tardent pas à gagner, de proche en proche, tout le champ. Les plantes les plus atteintes en meurent, les autres ont leur végétation embarrassée et grains et paille en subissent une dépréciation à peu près absolue. C'est une récolte perdue. Elle n'est même pas bonne à donner au bétail car on a constaté des cas d'empoisonnement chez des animaux qui avaient été alimentés de blé rouillé. C'est surtout par la chaleur humide que la rouille prend de la force. A mesure que la saison avance, la rouille prend des teintes de plus en plus foncées, elle est noire quand arrive la moisson et forme des poches qui se vidant d'elles-mêmes d'une poussière très fine.

Fort longtemps, on est resté sans connaître la vraie nature de la rouille. Le champignon microscopique qui la détermine passe d'abord le premier cycle de sa végétation sur certaines plantes et y opère ses premières transformations. Ces plantes appartiennent à la famille des berbéracées, comme l'épine-vinette, ou à celle des borraginées, comme la consoude, la vipérine, le grémil, etc. Les graines qui naissent de cette première période de végétation, sont, au moment de leur maturité, emportées par le vent et déposées sur les céréales qu'elles pénètrent en germinant, puis produisent les pustules rougâtres caractéristiques de l'affection. Ces pustules deviennent noires, comme nous avons dit, et la poussière qui s'en échappe est une nouvelle graine qui va infester à nouveau berbéracées ou borraginées à portée, et le cycle de propagation de la maladie recommence.

Le plus simple moyen de faire disparaître la cause de la maladie est évidemment de faire disparaître les plantes elles-mêmes qui la portent. La suppression des berbéracées est relativement facile. Les épines-vinettes sont des arbustes assez élevés qui forment des haies ou constituent des massifs et d'ailleurs, dans bien des régions, leur destruction est prescrite par arrêté préfectoral. Mais il n'est pas aussi aisé de se débarrasser des borraginées, plantes partout très communes qui, pour la plupart, végètent au milieu des emblavures.

L'impossibilité de l'application complète de ce procédé préventif rend son efficacité bien incertaine. Au surplus, il ne guérit pas la rouille là où elle existe. Comme remède au mal, on préconise l'emploi en pulvérisation d'une solution de sulfate de cuivre ou d'une bouillie composée de 500 grammes de sulfate de cuivre et de 250 grammes de chaux pour un hectolitre d'eau. Les résultats produits par ces pulvérisations n'ont pas manqué d'être satisfaisants ; mais malheureusement il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de traiter à fond par ce procédé une masse compacte comme un champ de blé et d'en atteindre toutes les parties atteintes comme on peut le faire à travers les lignes de végétaux disposés en lignes à écartement suffisant.

Il n'y a donc pas d'efficacité véritable dans le traitement de la rouille. Il n'y a que des remèdes préventifs et le plus pratique réside dans le choix des variétés de blé plus particulièrement réfractaires à la rouille et appropriées cependant aux conditions du sol, du climat et du mode de culture.

On a vu que la rouille se développe surtout dans une ambiance d'humidité et on a constaté qu'elle s'élève avec plus d'intensité dans un climat tempéré comme celui de la plus grande partie de la France, sur les

blés provenant de pays plus chauds, comme le blé de Bordeaux, par exemple, et ses dérivés. C'est là une indication précieuse et qui doit amener à préférer, dans les vallées humides, des blés de pays froids comme les blés Poulard du Nord ou les variétés provenant d'Angleterre ou des Pays-Bas.

La rusticité de ces espèces, leur résistance à la rouille, leur aptitude à réussir dans des terres médiocrement améliorées peuvent bien contrebalancer l'inconvénient qu'elles ont de donner un grain moins estimé en meunerie que les blés fins.

Dans tous les cas, le cultivateur avisé et énergique, s'il ne veut pas faire le sacrifice de cette finesse, a toujours la ressource de s'acharner à supprimer la rouille par la destruction des plantes qui abritent et favorisent, en hiver et au printemps les transformations du champignon dévastateur, le « puccinia graminis ». Il est vrai qu'il aura fort à faire, car ce ne sont pas seulement les berbéracées et les borraginées qu'il faut faire disparaître de l'emblavure et de son alentour, mais encore les graminées vivaces comme le chiendent le ray-grass, le dactyle, etc., qui poussent à foison un peu partout sur les bords des chemins, des fossés et qui peuvent être aussi attaqués par la rouille et la communiquer, comme intermédiaires, aux cultures de céréales à portée desquelles on les laisserait. De toutes ces plantes détruites, il est bon de faire avec précaution des tas et d'y mettre le feu, en veillant bien à ce que l'incinération soit complète. Les utiliser comme litière ou les porter au compost rendrait vaine toute la peine prise, parce que les organes producteurs du parasite conservent indéniablement leur faculté germinative.

Jean D'ARAULES,
Professeur d'agriculture.

Attention au Doryphore de la Pomme de Terre

Devant la nouvelle offensive du doryphore dans notre département, nous croyons utile de répéter ici les conseils pratiques et indications déjà donnés à nos adhérents.

Un dangereux parasite de la pomme de terre, connu sous le nom de doryphore, a été constaté pour la première fois en France au cours de l'été 1922. Il est originaire des Etats-Unis où, depuis longtemps déjà, il exerce ses ravages.

C'est vraisemblablement durant la guerre qu'il a été introduit chez nous. Depuis lors, en raison de l'extension qu'il avait déjà prise dans le Sud-Ouest, lors de sa découverte et malgré toutes les mesures mises en vigueur, le doryphore n'a pas cessé de progresser.

QU'EST DONC LE DORYPHORE ?

L'insecte adulte. — C'est un insecte comme le hanneton ou la bête à Bon Dieu, plus petit que le premier, plus gros que la seconde. Il passe l'hiver dans le sol. Sous nos climats, il s'en dégage seulement dans le courant d'avril ou au début de mai, c'est-à-dire lorsque commence la végétation des pommes de terre et il s'installe sur elles.

Les œufs. — Après accouplement, les femelles pondent sur le revers des feuilles. Les œufs, de la dimension d'un petit grain de mil, sont d'un beau jaune doré. Bien que groupés au nombre de 20 ou 30 par plaques, ils sont difficiles à voir en raison de la situation qu'ils occupent. Il est, en effet, nécessaire de retourner le feuillage pour distinguer les pontes.

Le doryphore est prodigieusement prolifique : une seule femelle peut, en quelques jours, pondre jusqu'à 2.000 œufs.

Les larves. — Une semaine environ après leur ponte, les œufs éclosent : il s'en dégage des larves minuscules au début, mais qui, d'une voracité extrême, ne tardent pas à acquiescer un gros développement.

Alors que l'insecte adulte commet des dégâts insignifiants, les larves, même peu nombreuses, arrivent à dévorer, en quelques jours, la totalité

Nos Pommes de Terre dans la Sarre

Le Gouvernement sarrois a cru devoir sans préavis porter de 5 à 20 kilomètres la distance des foyers de gale verrouseuse exigée pour les récoltes de pommes de terre importées dans la Sarre.

Alertée par un Groupement breton, la Confédération Nationale des Producteurs de Pommes de terre est immédiatement intervenue à l'Agriculture.

Le Ministère de l'Agriculture a demandé et obtenu des Affaires étrangères qu'elles interviennent près du Gouvernement sarrois, d'abord pour suspendre provisoirement l'application de cette mesure et, ensuite, pour son abrogation.

Une réglementation édictée par le Gouvernement français fixant les conditions d'expédition au départ, toute réglementation à l'arrivée dans la Sarre constitue une mesure supplémentaire inutile.

La clause des 5 kilomètres n'aurait donc jamais dû être acceptée.

Puisqu'elle existe, la C. N. P. P. T. estime qu'elle peut être maintenue, mais la C. N. P. P. T. estime aussi qu'elle ne doit sous aucun prétexte être aggravée.

Les pourparlers se poursuivent. Aucune décision officielle n'est encore fixée.

Si des expéditions bretonnes éprouvaient des difficultés à entrer en Sarre, sous le prétexte que le certificat sanitaire porte 5 kilomètres au lieu de 20 kilomètres pour la distance de tout foyer de gale verrouseuse, la C. N. P. P. T. serait désireuse d'être informée par télégramme.

Instruire les agriculteurs, faire leur éducation corporative, les organiser, les protéger, les défendre, tel est notre but. Cultivateurs, aidez-nous ! Propagez ce Bulletin. Présentez-nous de nouveaux adhérents !

lité des feuilles d'un pied de pommes de terre, ne laissant subsister que des moignons de tige.

Le tubercule n'est jamais atteint, mais une plante privée de ses feuilles est vouée naturellement à une mort certaine.

Au bout de deux semaines environ, la larve a atteint son maximum de dimension.

Les Nymphes. — Peu de temps après, elle se laisse tomber à la surface du sol, s'y enfonce à quelques centimètres de profondeur et se transforme en nymphe, puis en insecte adulte.

Et le cycle recommence. A la fin de l'été, les adultes s'enfoncent dans la terre en vue de l'hivernage.

Il peut y avoir dans une seule saison deux et trois générations, c'est dire que si aucune précaution n'est prise, un seul couple est capable d'être à l'origine de centaines de milliers d'insectes.

Cette faculté de prolifération intense du doryphore, son extrême résistance à tous les éléments qui peuvent frapper les êtres vivants, la possibilité qu'a l'insecte adulte d'être transporté à de très grandes distances par son vol avec l'aide des vents, ou même simplement par des véhicules, sur lesquels il peut prendre place accidentellement, sont les causes de l'invasion progressive de la France, à laquelle il était matériellement impossible de mettre obstacle.

Mais l'agriculteur dispose heureusement de moyens de lutte qui, s'ils ne peuvent assurer l'annihilation totale de l'espèce parasite, permettent au moins la protection absolue des récoltes de pommes de terre et autres solanées susceptibles d'être contaminées, comme la tomate et l'aubergine.

ORGANISATION DE LA LUTTE
Il existe une série de procédés de lutte qui, employés concurremment et en temps opportun, donnent les meilleurs résultats. Ce sont :

1° Le ramassage et la destruction des insectes. — Effectué de bonne heure et avec minutie, le ramassage peut permettre d'annuler immédiatement tout nouveau foyer.

2° L'aspersion d'essence ou de pétrole sur le sol au voisinage des pieds contaminés. — Ce procédé est particulièrement indiqué lorsque l'on se trouve en présence d'un foyer qui, assez ancien, est néanmoins très restreint. Il permet la destruction radicale des nymphes en cours de transformation dans la terre;

3° Les pulvérisations renouvelées de bouillies arsenicales (à l'arséniate dipotassique ou de chaux). — Appliquées sur le feuillage, elles l'imbibent d'une substance très toxique, qui provoque en quelques heures la mort des larves, qui en ont ingéré. Il est bon de les faire précéder d'un ramassage minutieux des insectes adultes susceptibles de se trouver sur le champ.

Ces divers procédés réalisent une destruction d'autant efficace qu'ils sont employés sur des foyers à peine naissants. Le problème consiste donc à découvrir le doryphore dès le début de la contamination.

AGRICULTEURS :

Pendant tout le cours de la végétation, visitez périodiquement vos cultures de pommes de terre. Faites les visiter par vos enfants.

C'est désormais indispensable. Ainsi vous ne pourriez pas vous laisser surprendre par l'invasion. Si vous découvrez le parasite, il faut le signaler sans délai au maire de votre commune qui préviendra aussitôt le Directeur départemental des Services agricoles.

Un foyer déclaré tôt est un foyer éteint.

Il vous sera fourni tous éléments voulus pour l'exécution des traitements. L'Etat, en effet, a jusqu'à présent pris à sa charge les ingrédients nécessaires à la lutte; il suffit aux exploitants de les appliquer suivant les directives qui leur sont données. Vous aurez avantage à vous grouper pour l'exécution des traitements. Constituez des Syndicats de défense... Votre tâche en sera considérablement allégée et les résultats obtenus seront meilleurs.

Mesures administratives. — La gravité présentée par l'invasion du doryphore a obligé l'Etat à prendre des mesures susceptibles de retarder la diffusion du fléau. Certaines sont imposées par des pays étrangers, nos clients. Elles sont réduites au minimum et ne peuvent gêner sérieusement les agriculteurs.

Il est notamment interdit de détruire, à plus forte raison, de transporter des insectes vivants. Détruisez donc immédiatement le doryphore quand vous en faites le ramassage. Il suffit pour cela de l'écraser ou de le plonger dans un flacon renfermant de l'eau et un peu de pétrole.

Des mesures sont aussi prises qui réglementent le transport des tubercules susceptibles de véhiculer le doryphore. Toutefois, il est possible désormais d'expédier sans restriction les pommes de terre durant la période hivernale et l'autorisation d'expédier peut être même étendue à la période de végétation, lorsque le producteur appartient à un Syndicat de défense.

Or, tous nos adhérents font partie de notre Syndicat départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures, 2, rue Scribe à Nantes.

AGRICULTEURS :

Les Pouvoirs publics n'ont point cessé jusqu'à présent de vous aider dans l'exécution de la lutte contre le doryphore.

Suivez les prescriptions qu'ils vous donnent.

Faites-le dans votre intérêt bien compris; faites-le aussi par esprit de solidarité.

En cherchant à éviter la diffusion du doryphore, vous protégez, non seulement vos cultures, mais aussi celles de vos voisins et c'est le pays tout entier qui peut tirer profit de votre action.

COFFRES-FORTS 93 rue de Richelieu, PARIS
BAUCHE 21 rue de la République, NANTES
Catalogue franco.

Huiles à Machines

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue franco toutes gares. Les tonnelets de 30 et 56 litres sont facturés 25 et 50 francs et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 180 litres sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

Pour Machines Agricoles :

	Par 180 kg. 50 L.	30 L.
Demi-fluide	3 »	3 40 3 80
Epaissie	3 20	3 60 4 »
P ^r cylindre vapeur	3 80	4 20 4 60
Pour Mouvements	3 20	3 60 4 »
P ^r transmissions	3 »	3 40 3 80
P ^r Moteur Electr.	4 »	4 40 4 80

Pour Berceuses :

Demi-blanche	4 »	4 40 4 80
Blanche pure	4 60	5 » 5 40

Pour Moteurs et Autos :

Très fluide (Ford)	3 70	4 10 4 50
Fluide, 1/2 fluide	4 »	4 40 4 80
1/2 épaisse	4 20	4 60 5 »
Epaissie	4 50	4 90 5 30
Huile Noire épaisse pour boîtes de vitesses	4 »	4 40 4 80
Huile «Evergreen» toujours verte, supérieure. Fluide, demi-fluide ou demi-épaisse	7 »	7 40 7 80
Huile de ricin pure	8 »	8 40 8 80
Huile pour Moteur Diesel	5 40	5 80 6 20

Quelques Références de nos Adhérents

HOUES

« J'ai eu entière satisfaction de la Houe que vous m'avez vendue, elle a servi à plusieurs de mes amis, tous l'ont trouvée très commode. Vous pouvez publier ma réponse ainsi que mon adresse. »

J. THOMIN, au Bourg, Mésanger.

« Je suis très satisfait de la Houe que vous m'avez fournie en 1932. Elle m'est d'une grande utilité sous tous les rapports. Vos adhérents qui en ont besoin peuvent l'acheter en toute confiance. »

Joseph LÉVÉQUE, à Brénoué, Saint-André-des-Eaux.

« Vous me demandez si je suis bien satisfait de la Houe que vous m'avez vendue l'année dernière. Oui, vous pouvez le dire sur votre journal. »

Emmanuel JOURN père, à Tillou, Montfort-de-Bretagne.

« Je suis très satisfait de la Houe que vous m'avez vendue; elle fonctionne très bien et paraît d'une solidité suffisante. »

J. M. G., Saint-Cyr-en-Retz.

« Je suis très satisfait de la Houe que vous m'avez fournie pour tous les travaux que j'ai fait avec et vous autorise à publier ma réponse. »

GUENO Joseph, Brangouré, Saint-André-des-Eaux.

« Je suis très satisfait de ma Houe elle me fait de bon travail. Solide et légère, je ne puis que la louer. »

Jean BEAULIEU, au bourg de Chauvé.

« Je suis heureux de pouvoir vous dire que j'ai satisfaction de la Houe que vous m'avez fournie. Cette machine est pratique pour ma petite exploitation. »

CHEVALLIER, La Cognardière, Le Pallet.

P.-S. — Nous tenons l'original de ces lettres à la disposition de nos adhérents, au Syndicat, à Nantes.

Liens de Gerbes

Nous pouvons procurer à nos adhérents des liens de gerbes confectionnés, longueur 1 m. 40, avec boucle et nœud en couleur, aux conditions suivantes, net, départ Nantes (sauf épaulement) :

En Sisal extra blanc, trois fils câblés : 100 fr. le mille.

En Chanvre, bouts rouges et bleus : 210 fr. le mille.

Où pour confectionner soi-même les liens, Sisal blanc en pelotes de 2 kilos 500, par balles de 10 pelotes : 4 fr. 50 le kilo.

Pommade contre le Varron

5 francs le pot
ou 9 francs les deux pots.

SILOS METALLIQUES

Nous pouvons fournir à nos adhérents des silos métalliques à viroles démontables, fabrication française, système breveté, très simple, ne nécessitant pas de machines à ensiler.

En voici les principaux avantages :

1° Nourrir le bétail en hiver avec du fourrage vert : C'est assurer aux bœufs, vaches, moutons, porcs, lapins et volailles toutes les qualités nutritives originelles d'un fourrage succulent, sain et nourrissant, ayant la valeur hygiénique complète d'un fourrage vert et toute sa richesse en vitamines. Le rendement du bétail en viande, lait ou œufs, s'en trouve amélioré dans des proportions insoupçonnées.

2° Etanchéité absolue : Pas d'ensilage possible si l'étanchéité du silo n'est pas complètement assurée, et l'opération rapidement exécutée. Ce silo est scientifiquement étudié pour répondre à cette exigence. L'acide carbonique de dégagement arrête avec certitude toute corruption ou développement microbien.

3° Se place n'importe où et se transporte facilement : Ce système à cuves superposables donne la plus grande souplesse d'utilisation et la plus grande simplicité de montage et de démontage. Le transport facile sur des voitures de campagne permet le montage dans des endroits inaccessibles à tous autres systèmes, et cela en quelques heures par la main-d'œuvre non spécialisée du pays.

4° Prix modique, bien inférieur à tous prix d'appareils similaires : Pour rendre ces silos d'une utilisation courante, le constructeur a étudié un article très économique, sans préjudice d'une qualité hors pair.

Toutes les viroles cylindriques sont en tôle d'acier, cette tôle spéciale que nos adhérents ont pu apprécier depuis des années dans de nombreux articles que nous leur avons fournis.

Contenance	Hauteur	Diamètre	Prix
1 m ³	1 ^m 25	1 ^m	725 fr.
6 m ³	1 ^m 25	2 ^m 50	3.300 fr.
12 m ³	2 ^m 50	2 ^m 50	4.800 fr.
18 m ³	3 ^m 75	2 ^m 50	6.400 fr.
24 m ³	5 ^m	2 ^m 50	7.800 fr.

Ces prix s'entendent sur wagon départ usine, pour silos complets, comprenant joints, robinets, soupapes. Remise à nos adhérents. Notices explicatives sur demande.

Guêpes contre Chenilles

Les forêts des Etats-Unis sont envahies par des chenilles qui causent les plus grands dégâts. On a recherché les moyens de les faire disparaître. On vient de le trouver. Il paraît que ces chenilles ont un ennemi redoutable devant lequel elles ne trouvent pas grâce. Ce sont les guêpes pumées, qui vivent exclusivement en Hongrie.

On ne peut songer, bien entendu, à exporter les guêpes elles-mêmes, qui ne supporteraient pas le voyage. Il faut donc exporter leurs œufs. Mais ces œufs, les guêpes de telle sorte que ce sont les chenilles qui prennent le chemin du Nouveau Monde où elles sont expédiées en boîtes dans lesquelles on met des récipients remplis d'eau sucrée.

Un nouvel Ennemi de nos Vergers

Il a nom : « capnodis ténébrionis », vulgairement Bupestre noir. Il est signalé dans la « Pomologie Française » d'avril 1933, par M. E. de Quay, président du Syndicat de défense contre les ennemis des cultures du canton de Cannes (A.-M.).

L'organisation de la défense étant urgente, nous croyons utile de reproduire, ici, en partie, l'article de M. de Quay sur ce redoutable ennemi dont les déprédations se développent de plus en plus depuis cinq ans dans les plantations fruitières provençales.

« Le « capnodis ténébrionis », insecte parfait, a environ, le mâle adulte, deux centimètres et demi de long, la femelle trois centimètres. Il est facilement reconnaissable à sa coloration noire, terne et à la forme très spéciale de son corps : sa tête est enfoncée dans le thorax qui est volumineux. Ce dernier, ainsi que les élytres, sont parsemés de petites taches blanchâtres. Les yeux sont grands et l'abdomen dur. Il a deux antennes et six pattes. »

On l'aperçoit sur les branches et les troncs des fruitiers, il est généralement immobile, mais dès qu'on l'approche, l'insecte se cache vivement au-dessous de la branche, ou du côté opposé du tronc.

A part les heures chaudes de la journée, on le voit rarement voler et encore son vol n'est guère plus distant que de quelques arbres.

Le Bupestre noir se nourrit peu, il vit de feuilles de fruitiers dont il incise les pétioles, mais les dégâts sont occasionnés par ses larves. L'insecte vit facilement plus d'un mois sans nourriture.

Les femelles pondent leurs œufs à la base du tronc de l'arbre et, plus ordinairement, dans la région du collet, dans les fissures des écorces et, enfin, vers la fin d'août et durant le mois de septembre.

Les larves sortent de ces œufs s'introduisant entre l'écorce et le bois en creusant des galeries au collet et aux racines des arbres. Ces galeries entraînent la circulation de la sève, provoquent l'exsudation de gomme et, par suite, le dépérissement plus ou moins rapide de l'arbre.

Les larves y vivent près de deux ans et atteignent une longueur de cinq centimètres. Les jeunes larves s'y trouvent droites sur toutes leur longueur; par contre, dès qu'elles atteignent plus de trois centimètres, on les trouve courbées en deux, faisant un logo dans le bois, à l'intérieur de laquelle elles se transforment en insecte parfait.

Elles sont blanches, très aplatis, la tête fortement renflée en losange, de corps recouvert d'une fine pubescence blanche, divisée en de nombreux segments rectangulaires égaux entre eux, sauf à la région céphalothoracique où ils sont très élargis.

L'aire d'expansion du Bupestre noir s'élargit de plus en plus et trouve sa cause principale dans la plantation de jeunes arbres provenant de pépinières où ce parasite existe, et qui, ainsi est introduit dans les régions où il était inconnu.

Pour éviter cette dangereuse contamination, il importe avant tout de ne pas planter de fruitiers provenant de régions infestées du parasite, entre autre de plusieurs localités de nos départements du Midi, ainsi que du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie. Par ces plantations contaminées, non seulement on introduit ce parasite chez soi, mais de plus, à bref délai, les jeunes plantations dépérissent.

Les principaux arbres fruitiers qui subissent les dégâts des larves du « Capnodis » sont : les pruniers, abricotiers, pêchers, cerisiers, amandiers, poiriers et pommiers.

La lutte contre ce coléoptère consiste en :

1° Le ramassage des adultes : ceci doit se pratiquer d'une manière régulière et constante, dès l'apparition des premiers insectes, c'est-à-dire de la fin du mois d'avril jusqu'à leur complète disparition, ce qui arrive généralement à la fin d'octobre.

2° Le badigeonnage des troncs d'arbres au début du mois de mai.

3° Une pulvérisation à 1 % d'arséniate de plomb aux jeunes arbres à partir du mois de mai.

La lutte contre les larves par l'emploi du chlorox ou par le chlorure de benzène, en automne de préférence.

Sacs à Grains

Nous pouvons fournir à nos adhérents des sacs neufs, 1^{er} choix, à couture double rabattue, marqués ou non, aux prix nets ci-dessous, départ Nantes :

SACS POUR UN HECTOLITRE

Qualité	Poids	Prix
Jute N° 1	560 gr.	4 15
— N° 2	650 gr.	4 40
— N° 3	690 gr.	4 70
— supérieur	635 gr.	6 35
Pur lin	475 gr.	7 70

SACS POUR 100 KILOS

Qualité	Poids	Prix
Jute N° 0	675 gr.	4 30
— N° 1	695 gr.	4 85
— N° 2	650 gr.	5 25
— N° 3	850 gr.	5 80
— supérieur	785 gr.	7 70
Pur lin	585 gr.	9 65

Réduction par quantité. Le type « jute supérieur » convient également pour farine et peut se faire en 135 x 54 pour un hecto.

MON PETIT JARDIN

Travaux du mois de Juillet

JARDIN POTAGER

Semer en pleine terre : Radis (dernier délai), haricots pour récolter en vert ou en grains frais (dernier délai), navet d'hiver en fin juillet.

Planter avant le 15 juillet derniers choux d'été, les choux-fleurs semés en juin.

Repiquer en pépinière les fraisiers semés en mai.

Planter la troisième saison de poireaux.

Multiplier le fraisier à gros fruits en arrachant les filets qu'on a laissés exprès s'enraciner. Eplucher ces filets et les planter deux par deux à 0 m. 40 ou 0 m. 45, selon les variétés. Tuteurer oignons, carottes, poireaux porte-graines pour éviter que leurs tiges ne soient brisées. Pincer et ébourgeonner les tomates. Récolter les semences de pois hâtifs, scorsonère, épinard, oseille.

JARDIN FRUITIER

Ciseler les raisins.

Effeuiller les pêchers Amsden, Alexander et autres variétés précoces pour provoquer la coloration des fruits.

Renouveler le pincage s'il y a lieu. Greffer en approche.

Traiter les insectes par les insecticides et les maladies par les bouillies, le soufre, etc...

Ameublir le sol en vue des plantations d'automne en le défonçant profondément (0 m. 50 à 0 m. 80).

JARDIN D'AGREMENT

Arbres et arbustes. — Semer hui, bouleau, orme, clématite, érable. Récolter semences de pruniers variés, cornouillers, daphné, cotoneaster.

Bouturer sous cloche rosiers hybrides, rosiers bengales.

Flieurs de plein air. — Semer en pépinière, à l'air libre, digitale, rose trémière, œillet de poète, pensée, anémone, corbeille d'or, giroflée jaune, silène, etc...

Marqueter les œillets.

Bouturer les pélargoniums zonales. Arroser, tuteurer.

Plantes de serres. — Soins généraux du mois précédent.

Semer en terrines, sous châssis, cinéraire hybride, primevère de Chine et calcéolaire herbacée.

Plantes d'appartement. — Les plantes sont dehors jour et nuit, sauf celles d'appartements chauds.

G. DURIVAUT, Ingénieur horticulteur.

Clapier pratique

Nous pouvons fournir à nos adhérents un nouveau clapier pratique, solide et économique. Armature entièrement en acier. Peinture deux couches de produit antirouille qui assure une préservation très longue des fers. Portes grillagées en fort fil galvanisé n° 8. Entourage en fibrociment épais et de bonne qualité absolument imputrescible. Cloisons également en fibrociment et démontables pour agrandissement des cases.

9 cases de 0^m52x0^m53x0^m70
Prix : 530 francs.

6 cases de 0^m50x0^m55x0^m70
Prix : 390 francs.

Pour les particuliers et petits éleveurs, nous pouvons fournir un type 2 cases à 150 francs, ou 4 cases à 280 francs.

Tous ces prix s'entendent rendus franco, gare de nos adhérents, et remise syndicale.

Devis spéciaux et constructions de tout poulailler et volières sur demande. S'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.

2, rue Scribe, Nantes.

2, rue Scribe, Nantes.

2, rue Scribe, Nantes.

2, rue Scribe, Nantes.

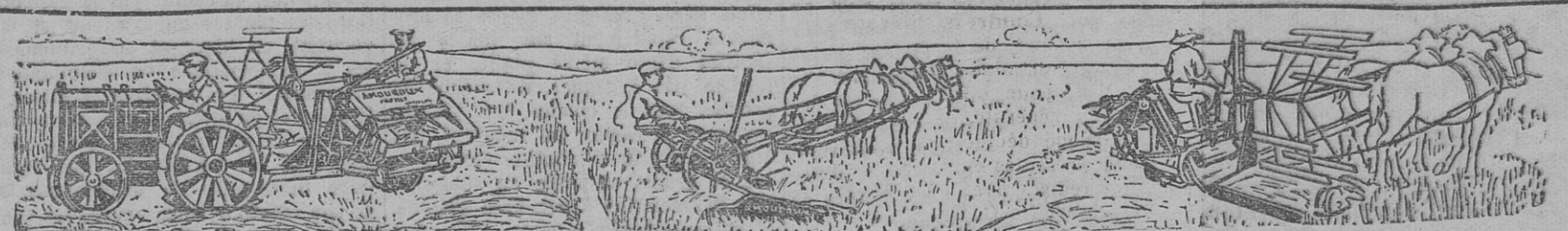
2, rue Scribe, Nantes.

2, rue Scribe, Nantes.

2, rue Scribe, Nantes.

2, rue Scribe, Nantes.

Machines Agricoles

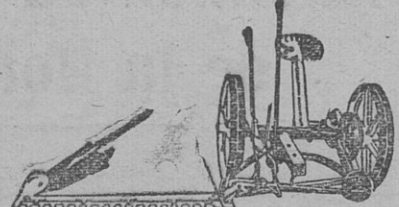


Faucheuses

Une des premières et des plus anciennes marques françaises, de supériorité incontestable. Fabriquée avec le nouvel acier électrique, elle comporte des engrenages hélicoïdaux, silencieux, de faible usure, semblables à ceux des différentiels d'automobiles; cinq coussinets bronze et des roulements à billes, une vitesse de coupe accélérée et des organes très élevés au-dessus du sol.

Grande souplesse d'articulation de l'accouplement et de la barre coupeuse; tirage direct sur la charnière, avec ressort amortisseur. Long moyen, douceur de traction et grande stabilité.

Nouveau graissage automatique sous pression « Lub ».



Notices et catalogues sur demande. Machines visibles à Nantes. Ces faucheuses se font toutes coupe à droite et sont livrées avec 3 lames, franco de port, et une garantie de 1^{er} ans, contre tous défauts de construction, ou de bon fonctionnement.

Modèles 1933, derniers perfectionnements :

Barre 1 m., att. à 1 cheval.	1.825 fr.
Barre 1 m. 15, att. à bœufs, à chx ou lim.	1.900 »
Barre 1 m. 30, att. à bœufs, ou chevaux.	1.975 »

Remise à nos adhérents.

APPAREIL A MOISSONNER, pour ces trois modèles : 225 fr.

Autres marques, nous consulter.

Buanderies

En tôle d'acier de 3^m, craignant ni chocs ni coups de feu. Chauffe plus vite que les buanderies en fonte et brûle tous combustibles. Elles peuvent aussi servir pour la préparation de la nourriture des animaux. Chaque buanderie est livrée avec tuyaux.

N°	Conten.	Prix galvanisés	Prix avec champagne testeur
1	50 lit.	245 fr.	32 fr.
2	60 —	275 »	36 »
3	70 —	295 »	38 »
4	80 —	315 »	40 »
5	100 —	365 »	45 »
6	125 —	410 »	50 »
7	150 —	450 »	54 »
8	175 —	485 »	58 »
9	200 —	515 »	62 »

Toutes contenances supérieures sur demande.

Ces prix s'entendent départ usine.

Remise à nos adhérents.

Houes-Cultivateurs

à combinaisons multiples pour cultures de pommes de terre, betteraves, vignes, etc... Légères, solides.



Type 1 : Livré monté avec 2 lames de 75^m, 2 versoirs, 1 soc de 175^m à l'arrière et en plus : 2 lames de 75^m et 1 lame de 100^m..... 193 fr.

Type 5 : Livré avec 2 lames de 75^m; 2 socs triangulaires de 250^m et 1 soc triangulaire de 300^m à l'arrière (pour travaux de sarclage)..... 193 fr.

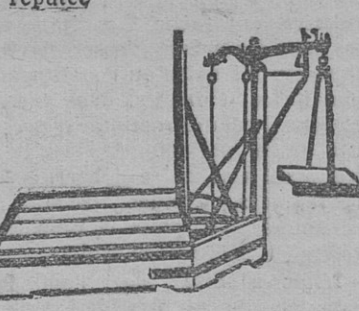
Type 6 : Avec large raie à l'arrière : 2 lames de 75^m, 2 versoirs et 1 soc butteur à ailes mobiles (pour travaux de buttage)..... 216 fr.

Remise aux adhérents et port déduit sur facture gares grands réseaux. Majoration de 10 fr. pour Manchérons en bois.

Nous pouvons livrer ces houes avec équipements divers pour tous travaux. Nous consulter.

Bascules décimales

Bonne construction courante. Marque réputée.



Forces

100 kil.	118 fr.	132 fr.	148 fr.
200 —	142 »	162 »	178 »
300 —	172 »	200 »	220 »
500 —	235 »	280 »	305 »

Poids

100 kil.	118 fr.	132 fr.	148 fr.
200 —	142 »	162 »	178 »
300 —	172 »	200 »	220 »
500 —	235 »	280 »	305 »

Chêne verni

100 kil.	118 fr.	132 fr.	148 fr.
200 —	142 »	162 »	178 »
300 —	172 »		

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 26 Juin 1933

ANIMAUX	Anciens	Vendus	COURS OFFICIELS				PRIX APPROXIMATIFS			
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	3.120	3.080	6 60	5 30	4 10	7 70	4 02	2 90	2 05	4 77
Vaches.....	1.560	1.490	6 60	5 00	4 10	8 10	4 02	2 75	2 10	5 18
Taureaux.....	400	380	5 10	4 50	4 10	5 70	3 05	2 47	2 05	3 53
Veaux.....	2.664	2.500	9 70	8 10	6 00	10 80	5 82	4 55	3 30	6 48
Moutons.....	10.966	10.760	14 30	9 90	7 30	15 80	7 10	4 75	3 20	7 90
Porcs.....	1.976	1.976	9 42	8 56	6 44	10 10	6 60	6 00	4 50	7 10

Du Jeudi 29 Juin 1933

ANIMAUX	Anciens	Vendus	COURS OFFICIELS				PRIX APPROXIMATIFS			
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	1.253	1.200	6 80	5 40	4 20	7 80	4 08	2 97	2 10	4 83
Vaches.....	614	580	6 80	5 40	4 40	8 20	4 08	2 80	2 05	5 25
Taureaux.....	200	190	5 20	4 60	4 20	5 80	3 12	2 53	2 10	3 60
Veaux.....	2.402	2.300	9 70	8 00	6 00	10 80	5 82	4 55	3 30	6 48
Moutons.....	5.420	5.100	14 10	9 70	7 10	15 60	7 05	4 55	3 12	7 80
Porcs.....	1.871	1.871	9 42	8 56	6 44	10 00	6 60	6 00	4 50	7 00

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 5.080. — Maine-et-Loire, 385; Sarthe, 755; Mayenne, 475; Loire-Inférieure, 135; Indre-et-Loire, 50; Deux-Sèvres, 50; Vienne, 37; Vendée, 280. VEAUX : 2.664. — Maine-et-Loire, 190; Sarthe, 735; Loire-Inférieure, 25; Indre-et-Loire, 80; Vendée, 30. MOUTONS : 10.966. — Maine-et-Loire, 70; Sarthe, 55; Mayenne, 110; Loire-Inférieure, 130; Vienne, 70; Vendée, 260; Afrique, 2.530. PORCS : 1.976. — Maine-et-Loire, 320; Sarthe, 40; Loire-Inférieure, 240; Indre-et-Loire, 20; Deux-Sèvres, 25; Vienne, 52; Vendée, 60.

LE PROJET DE LOI SUR LE MARCHÉ DES BLÉS

Au moment où nous mettons sous presse, le fameux projet de loi sur l'organisation du marché des blés n'est pas encore voté par les deux Assemblées. Nous pensons pouvoir publier, dans notre prochain Bulletin, le texte définitif de cette loi du minimum, qui assurera, tout au moins pour un an, un prix plus rémunérateur aux producteurs de blé, si justement affaiblis par la débâcle des cours.

Voici, pour l'instant, quelques extraits des importants débats qui se sont poursuivis au Sénat mardi dernier, 27 juin :

La deuxième séance du Sénat, réservée à l'examen des projets relatifs au marché du blé s'ouvre à 15 h. 50, sous la présidence de M. Jeanneney. M. Queuille est au banc du Gouvernement.

M. Donon prend la parole au nom de la Commission de l'Agriculture.

Au nom de la Commission de l'Agriculture, M. Donon constate que, depuis la fixation du prix minimum du blé, la cote s'est déjà relevée. Les agriculteurs sont résolus à exiger le prix de 115 francs, plus l'indemnité supplémentaire pour laquelle la Commission acceptera le régime proposé par la Commission des Finances, de 1 fr. 50 par quintal et par mois.

M. Donon rappelle que la combinaison des propositions David, Faure, Cassez, avec le projet gouvernemental, constituerait un statut de protection pour une production essentielle du pays. Le rapporteur propose donc d'abaisser le taux de brutage en prévoyant un contrôle et la dénaturation d'une partie du blé. Il estime nécessaire une suspension de l'admission temporaire pour permettre l'écoulement des stocks. En outre, il faut organiser rationnellement la production et assainir le marché. La déclaration exigée des producteurs apparaît justifiée. Le ministre contrôlera les moulins triturant 20.000 quintaux au moins. Des Comités d'organisation et de contrôle de la production et du commerce des céréales seront constitués par département.

M. Donon indique que le report reste prévu pour les années futures. Il accepte, par esprit de conciliation, l'exportation compensatrice du blé. Quant aux moyens financiers, il estime que le chiffre de 400 millions prévu ne constitue qu'un minimum et propose pour subvenir aux besoins de recourir au principe d'une contribution agricole.

M. Donon préconise l'adoption d'un article additionnel de M. Boret, permettant au ministre de l'Agriculture de régler le prix, l'achat et l'emploi des céréales secondaires. Le rapporteur montre que si la récolte prochaine est déficitaire, le prix forcé s'appliquera tout simplement. On aura ainsi contribué à régulariser le marché. Mais il faudra obtenir la production d'une meilleure qualité du blé.

M. Donon conclut en réclamant le vote, sans délai, du texte de la Commission.

M. Régner, rapporteur de la Commission des Finances, signale les inconvénients des mesures proposées et demande que le prix minimum de 115 francs ne soit fixé que pour la récolte de 1933. Le rapporteur rappelle les difficultés financières auxquelles le Trésor va bientôt être obligé de faire face. Si l'on suit les suggestions présentées, on sera amené, peu à peu, à mettre à la charge de l'Etat un poids écrasant et, pour sauver les agriculteurs, on travaillera à leur ruine. Le Sénat, qui veut à tout prix éviter l'inflation, ne s'engagera pas dans une voie qui y mènerait infailliblement.

Le Commission est d'accord avec le ministre pour limiter à un an l'application du prix minimum. Le sénateur de l'Allier réclame ensuite des mesures contre la vie chère.

M. Caillaux, président de la Commission des Finances, — La Commission des Finances a le devoir d'indiquer, à l'occasion d'une disposition qui ne lui a pas été soumise parce qu'elle n'est pas directement financière, qu'elle ne consentira jamais à

LIRE EN 4^e PAGE :
Notre très intéressant feuilleton
LE POIDS DU SOUPÇON

HERNIE

DEPLACEMENTS D'ORGANES

Bien-être immédiat, soulagement complet, contention absolue, retour de la santé et des forces, tels sont les avantages assurés et garantis à toutes les personnes qui portent les Appareils brevetés de A. CLAVERIE de Paris.

Seuls, les Etablissements CLAVERIE peuvent s'enorgueillir d'une réputation universelle, fondée sur la reconnaissance de plusieurs millions de personnes traitées par eux et de la recommandation de 8.000 docteurs dans le monde entier.

Ancenis, jeudi 6 juillet Hôtel des Voyageurs.
St-Nazaire, vendredi 7 et vendredi 28, Hôtel des Messageries (rue Ville-ès-Martin).

« Traité de la Hernie » des « Varices » et des « Affections abdominales »
Conseils et renseignements gratuits et discretement
A. CLAVERIE, 234, faubourg Saint-Martin, PARIS

La Défense Viticole

Le Groupe de défense des Vignerons du Centre et de l'Ouest à la Chambre des députés s'est réuni le 20 juin, sous la présidence de M. Louis Proust.

Etaient présents : MM. André, J.-L. Breton, Castagnez (Cher); Henry Fougère (Indre); Paul Bernier, Courson, Proust (Indre-et-Loire); Besnard-Ferron, Dumoret, Mauger (Loire-et-Cher); Le Cour Grandmaison, de La Ferrière, Juigné, Merlant (Loire-Inférieure); Cointreau, R. de Grandmaison, Perrein, de Polignac (Maine-et-Loire); de Nabailac (Nièvre); Marcombes (Puy-de-Dôme); Tranchand (Vienne).

Excusés : MM. Chevrier et Deszarnauds (Loiret).

M. Garnier, secrétaire général de la Confédération des Vignerons du Centre et de l'Ouest, avait été convié à cette importante réunion.

M. Proust a d'abord souligné la gravité de la situation viticole et la nécessité de voter des textes efficaces avant la séparation parlementaire.

Il a montré qu'il serait inadmissible de prendre des mesures de restriction de plantations, de blocage des vins et de distillation obligatoire à l'égard des viticulteurs, tant que des importations de vins étrangers resteront autorisées.

Il a rappelé l'intervention efficace du Groupe contre la ratification de l'accord franco-portugais.

Il a indiqué le caractère anormal de certaines dispositions de l'accord franco-italien.

Enfin, M. Proust a exprimé l'avis qu'avant d'envisager des mesures dont les répercussions pourraient être très fâcheuses pour les relations entre la métropole et l'Afrique du Nord, il convenait de suspendre les importations de vins étrangers.

Puis M. Proust a invité M. Garnier à faire connaître les résultats du référendum organisé par la C. G. V. C. O.

Bien que n'ayant pas reçu absolument toutes les réponses des associations viticoles des 14 départements confédérés, M. Garnier a cru pouvoir tirer du référendum les indications suivantes :

Les viticulteurs du Centre et de l'Ouest font d'abord remarquer qu'ils ne sont, d'aucune façon, responsables de la crise de surproduction.

Dans douze départements du Centre et de l'Ouest, le vignoble est en régression. M. Garnier a donné des chiffres qui font ressortir des diminutions de superficie atteignant jusqu'à 27 % depuis dix ans et jusqu'à 62 % depuis vingt-cinq ans. Dans le Midi, on constate, au contraire, des augmentations variant de 4 à 46 % depuis dix ans, alors qu'en Algérie, l'augmentation, en dix ans, est de 103 %.

Une identité de traitement serait donc absolument injustifiée.

Dans l'ensemble, les viticulteurs du Centre et de l'Ouest demandent, pour ce qui concerne leur vignoble, le maintien du statu quo. Ils admettent généralement que la faculté de procéder à des plantations nouvelles soit ramenée à un hectare ou deux, au lieu de dix. Pour les replantations, ils demandent énergiquement qu'on leur laisse toute latitude, en raison de ce que leurs vignes sont âgées et de ce que les replantations doivent précéder les arrachages.

Après intervention de MM. Nadailac, de La Ferrière, Cointreau, etc., le Groupe a décidé de soutenir un amendement sur cette question essentielle pour la sauvegarde des vignerons du Centre et de l'Ouest.

En ce qui concerne le blocage, M. Garnier fait savoir qu'à l'exception de deux syndicats viticoles de l'Indre, d'un syndicat viticole de la Nièvre et d'une organisation viticole de l'Anjou, toutes les autres associations viticoles ont demandé le vote du texte de la proposition Jean Félix, instituant une différence de traitement entre la métropole et l'Algérie.

Après discussion, le Groupe, estimant que la question soulevée sort du cadre des préoccupations viticoles, décide de laisser à chacun de ses membres toute liberté d'appréciation.

M. Garnier insiste sur la gravité de la situation et la nécessité de voter des mesures efficaces.

Il donne des explications détaillées sur les textes visant le degré et la composition des vins : vins de pays, vins de coupe, vins d'appellation d'origine.

Il rappelle que l'établissement d'un degré minimum pour les vins de pays et les vins d'appellations ne saurait être admis pour nos régions. Nos vins ne se qualifient pas par leur teneur alcoolique, mais par leur bouquet, leur fraîcheur, et d'autres qualités intrinsèques.

Le Groupe décide de défendre le maintien du statu quo tant en ce qui concerne les vins de pays et les vins d'appellations que les vins de coupe. En d'autres termes, il décide de défendre solidairement les huit degrés inscrits dans la loi du 19 avril 1930.

M. Garnier rappelle que les producteurs de vins d'appellation d'origine demandent que la limite de 40 hectolitres, pour l'exonération de blocage, soit basée non sur une récolte, mais sur la moyenne de trois années. Il s'élève, une fois de plus, contre la date arbitraire du 1^{er} janvier 1926 inscrite dans la loi du 4 juillet 1931.

Le Groupe examine ensuite le texte visant la limitation de la fabrication des piquettes et des vins de sucre. Tout en se déclarant favorable à toute mesure éliminant de la circulation ces produits, le Groupe — à la demande de M. Mauger — décide de prendre en considération les intérêts des clostiers, métayers, etc., auxquels une réglementation trop draconienne pourrait porter un sérieux préjudice, sans profit pour la viticulture.

M. Castagnez présente quelques observations au sujet de la répression des fraudes.

Puis, après une large discussion sur les amendements déjà déposés, et sur la tactique à suivre lors de la discussion du projet — discussion à laquelle prennent part notamment MM. Proust, Cointreau, Besnard-Ferron, Tranchand, de Grandmaison — le Groupe mandate son président, M. Proust, pour intervenir dans la discussion générale.

Le Groupe décide que les amendements présentés en son nom seront aussitôt rédigés et les concours du secrétariat de la C. G. V. C. O.

Un accord sera réalisé entre les membres du Groupe pour la défense de ces amendements devant la Chambre.

LES AGENTS PHYSIQUES

Quand d'ARSONVAL mit au service de la médecine les courants à haute fréquence, combien demeurèrent sceptiques ! Et pourtant, de nos jours, cette thérapeutique est d'une application journalière.

L'OCTOZONE

gaz découvert il y a quelques années par le physicien ROYER, quoique de plus en plus connu grâce à ses succès, subit cependant encore des critiques injustifiées. Ses différentes propriétés en font un agent extrêmement efficace dans bien des maladies.

En particulier, par son action puissamment oxydante, il est devenu le traitement de choix des manifestations de l'ARTHRITISME (Rhumatisme, Sciatique, Lumbago, Goutte, Eczéma, Diabète, etc.). Il a en outre l'avantage d'éviter au malade les cures onéreuses dans les villes d'eau.

Les autres applications de l'Octozone feront l'objet d'un prochain article.

CENTRE DE L'OCTOZONE DE NANTES

18, rue Lafayette. — Téléph. 147.63

Consultations tous les jours, sauf lundi.

Un Paysan devient un ingénieux mécanicien

Ne croyez pas qu'il s'agisse là d'une boutade. Le paysan devient de plus en plus un ingénieux mécanicien... et cela, chez lui, sans qu'il soit question comme autrefois de son départ pour la ville dans le but d'embrancher une nouvelle profession.

Il est certain que la formidable extension de l'industrie des villes y a attiré quantité de ruraux, séduits par une existence semblant plus facile et par les attraits citadins. Malheureusement, qu'en est-il advenu ?

Présent que les usines sont devenues trop nombreuses et qu'il a fallu fermer maints ateliers, c'est le chômage, la misère pour beaucoup de ruraux déracinés.

C'est pour retener à la terre ses enfants et empêcher l'accentuation de l'exode rural qu'a causé tant de déceptions, que nous voulons travailler à la modernisation des campagnes et au développement de l'outillage des fermes, seul moyen de soulager le paysan dans son labeur et de lui donner plus de satisfaction, plus de délassement.

Comme le constate M. Lemande, le machinisme, sous son aspect le plus perfectionné, commence à pénétrer dans nos provinces. Du toit de chaume normand au pigeonier gascon, de la maison basque aux fermes lorraines, les fils électriques trament leurs premiers réseaux aériens. Ils s'allongent, se poursuivent, se croisent comme des artères, en effet, qui transportent jusqu'aux plus lointains « écarts » la lumière, la force, une vie nouvelle aux villages languissants.

Quel renversement des choses ! Le machinisme en se développant dans les villes avait blessé presque mortellement les campagnes. C'est le machinisme qui vient les guérir et les sauver.

Il est certain aussi que si on peut assister actuellement à cette métamorphose des campagnes et à cette instauration du machinisme dans les fermes, c'est à cette source mystérieuse d'énergie qu'est l'électricité qu'on le doit, laquelle en amenant partout la force motrice, permet l'emploi de maints appareils que l'homme n'eût pas adoptés aussi librement si l'avait dû les actionner tous lui-même à la main.

C'est aussi la renaissance de l'artisanat agricole, de l'atelier familial pour les longues journées d'hiver, de la lumière pour faciliter la besogne, égarer les repas et permettre à la veille des lectures instructives, la T.S.F. qui apporte des nouvelles intéressantes, les cours du moment, de saines distractions musicales et même théâtrales. L'agriculteur ne se sent plus isolé ; par l'électricité il participe à la vie universelle...

A. GRAU,
Président du Comité National de la Modernisation des Campagnes.

Foires et Marchés de la Semaine

Mardi 4 juillet. — Riaillé, Blain, Savenay.

Mercredi 5. — Machecoul, Jeudi 6. — Ancenis.

Samedi 8. — Nantes, Héric, Herbignac.

BACHES

Une bonne bache est la meilleure assurance contre la pluie

Double couture, coins renforcés, câbles cuivre tous les mètres, 1^{er} 50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :

Jute : vert gras..... 10 80
Lin et Jute : vert gras..... 11 55
Lin : vert gras..... 12 60

Chanvre : N° 1 vert gras ou cachou enduit..... 13 05
N° 2 vert gras ou cachou enduit..... 15 25
N° 3 vert gras..... 17 50
N° 4 vert gras..... 18 20

Coton : A vert gras..... 12 90
B vert gras..... 14 70
C vert gras..... 16 30
D vert gras..... 18 10

Passer les commandes au Syndicat.

Ne pas oublier d'indiquer l'inscription, ou sinon, les baches seront adressées sans marque.

Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents. Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes. Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

108. — A vendre beaux plants de choux, betteraves, rutabagas, et petits plants de toutes espèces. S'adresser à Jean Bourcier, jardinier, rue de la Barre, Nort-sur-Erdre.

111. — Cultivateurs, au moment de faire vos plantations de Choux, Betteraves, Rutabagas, etc., pensez à l'intérêt que vous avez à ne planter que de beaux plants et des variétés de sélection, et adressez-vous à une maison sérieuse et spécialisée. Vous trouverez toutes ces garanties chez Adrien Guyon, jardinier-pépiniériste à Nozay (L.-I.), qui dispose encore cette année d'une quantité importante de tous ces plants. Prix et renseignements sur demande.

112. — A vendre : tonnes, barriques, fûts en tous genres. M. Henri Charon, 86, quai Malakoff (près gare Orléans), Nantes.

116. — A vendre, une presse vis sans fin, charge carré, avec accessoires, 2 m. 10 intérieur, vis de 90 millim., état neuf. S'adresser au Syndicat.

123. — A louer, pour le 1^{er} novembre prochain, petite tenue maraichère de 4.500 mètres carrés, située à la Moisdonnière, près du rond-point de Paris. S'adresser à M. Joly, expert, 21, rue Jules-Verne, Nantes.

124. — A vendre, graines de rutabaga « Champion », 7 francs le kilo par cinq kilos. S'adresser au Syndicat.

125. — J. Vincendeau, prospecteur, sourcier, à Quiberon (Morbihan), un des meilleurs praticiens de France fera une tournée en Loire-Inférieure du 15 au 20 juillet. Références et conditions sur demande.

126. — Cause santé, on offre pendant la période d'été, un cheval de selle et de voiture, à condition que beaux soins soient garantis. S'adresser au Syndicat.

DEMANDES

82. — On demande chauffeur toutes mains. Références exigées. Ecrire à la Hilière, par Thouaré-sur-Loire.

83. — Jeune ménage, sans enfant connaissant très bien la culture de la vigne, demande place pour la Toussaint prochaine ; le mari jardinier-vigneron, la femme toutes mains. S'adresser au Syndicat.

84. — On demande pour campagne banlieue de Nantes, un ménage jardinier, l'homme à toutes mains, sachant conduire auto, et la femme basse-cour et lessive. Bonnes références demandées.

Prix-Courant (DÉTAIL)

Nous cotons les prix suivants sans engagement et sauf variation.

Alimentation du Bétail

Farine de Manioc..... 80 »
Riz Saigon n° 1..... 80 »
Riz Paddy (non décortiqué), pour chevaux et volailles..... 63 »
Brasures de Riz..... 70 »
Issues de Riz..... 50 »

Farine « Le Titan » pour porcs et bovins, les 100 kil. départ..... 85 »
Farine « Kystett »..... 175 »
Farine Arachide « Armor »..... 75 »

Mais pour volailles..... au cours
Tourteau « Armor » en plaques..... 70 »
Tourteau amélioré Chepteline..... 88 »
Tourteau de lin « Robbe » : en plaques et vrac, départ Dieppe (wagon)..... 62/63

En farine, dép. St-Etienne-Montluc..... 97 »
Farine lactée T. T..... 195 »

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE
Provende « Sucraff » N° 1... 67 »
« Sucraff » N° 2... 65 »

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasse..... 87 »

Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (suc-cédanais, avoine, tourteaux) 91 »

ALIMENTATION DES PORCS

Optima pour engraissement des porcs..... 89 »
Optima pour porcelets et truies..... 142 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

ALIMENTATION DES BŒUFS VACHES ET VEAUX

Optima lait : cordon vert... nu 72 » logé 75 »
cordon rouge... nu 85 » logé 88 »
Optima engraissement : pour bœufs... nu 81 » logé 85 »
Optima veaux d'élevage : cordon vert, logé... 76 » les 100 kil.
cordon rouge, logé... 89 » les 100 kil.
Farine lactée Optima pour veaux, le sac de 5 kil... 11 »
Quantité importante, nous consulter.

Aliments pour Volailles et Lapins

Farine de poisson..... 165 »
Granulés condensés..... 115 »
Grande Pondeuse..... 130 »
Farine de viande alimentaire..... 165 »
Farine d'os alimentaire..... 87 »
Coquilles huîtres broyées..... 55 »
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

Provendeine

Pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 14 fr. la boîte, pris au Syndicat.

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » n° 1 pour pondeuses..... 125 »
N° 2 pour sujets en croissance..... 130 »
N° 2 bis, pour poussins..... 135 »
N° 2 ter, pour poussins..... 140 »
N° 3, pour poules en mue..... 145 »
Les 100 kilos nus, départ Nantes ; par 50 kilos, majoration.

Coquilles d'huîtres, logées... 65 »
Boulettes « LAPOX », nues..... 110 »
Farine de poisson, logée..... 195 »
Farine de viande, logée..... 195 »

Chaux agricole

Chaux roches..... 95 »
Chaux blutée (sacs toile)... 90 »
Chaux blutée (sacs papier)... 110 »
les 1.000 kilos, départ Chateaufonds.

Huiles Comestibles

Etablissements H. de la Tuillaye
HUILE D'OLIVE
Logée en estagnons, franco gare : Les 5 lit. : 47 fr. 50. Les 10 lit. : 91 fr.

HUILE « LA DELICATE »
Dép. Nantes Franco gare
5 litres logés... 25 25 31 25
10 — — — 49 50 58 50

Produits Viticoles

Soufre sublimé, les 100 kilos 125 »
« Sulsol » soufre colloïdal anglais très recommandé contre l'oïdium. S'emploie dans la bouillie bordelaise, à la dose de 1 kilo par barrique. Prix, 15 fr. le kilo. Remise aux adhérents.

Collosoufre, flacon de 1 kilo. 30 »
— — — 0,500... 15 50
Bouillie Azur..... 175 »
Bouillie Barousse 60° : logée en sacs de 50 k. 175 » les 100 k.
en caisse de 12 boîtes de 2 kilos..... 200 »

Bouillie « Macclisfield » : en caisse de 25 paquets de 2 kilos la bouillie 60 %... 180 » les 100 k.
la bouillie 50 %... 167 »
Sulfostéatite cuprique..... 125 »
SULFATE DE CUIVRE français ou belge : les 100 kilos..... 142 »

Le Poids du Soupçon

PAR
Jean de BARASC

— Oui, allez. Je vous reprendrai à mon départ.

La voiture s'éloigna. L'architecte resta seul avec le vieux Jeantou.

Celui-ci était le type du campagnard de jadis, sobre, économe, content de son sort, sans ambition et sans besoin, debout à l'aube, au lit à peine la nuit tombée, chantant tout le jour au travail, le cœur sans chimères, mais aussi sans haines.

Il avait servi soixante ans le même maître au château de Puymeret, aimant les bœufs qu'il conduisait, aimant la terre qu'il labourait, aimant le pain qu'il mangeait.

La vieillesse venue, il aurait pu vivre sans rien faire, ayant amassé son par sur ses gages de domestique, de quoi acheter un petit champ et une petite maison, où il vivait avec un de ses nombreux petits-fils. Mais Jeantou eût estimé malhonnête de ne plus travailler tant qu'il avait encore quelque force dans les bras,

Il disait avec sa bonhomie naïve et souriante :

— Les mains me font mal à ne rien faire.

Et il avait trouvé une occupation à ses vieilles mains calleuses : depuis cinq ans il sonnait les cloches de la paroisse et entretenait dans une propreté scrupuleuse la vénérable petite église de Malemort.

Noël Proust attendait toujours, les pieds dans la neige. Il avait beau être confortablement vêtu, enveloppé dans un épais manteau, les mains enfouies dans de gros gants fourrés, l'immobilité dans cette matinée glaciale, était pénible.

Jeantou pensa ne point mal faire en le laissant entrer avec lui dans le vestibule.

— Si mouchu veut s'asseoir ici, dit-il, on lui montrant un siège près de la porte.

— Merci, mon brave, je préfère rester dehors. Si vous pouvez seulement pousser cette neige et dégager le perron, je n'aurais pas si froid.

— Tout de suite, mouchu.

Un balai de genêt était appuyé contre le tronc d'un sapin. Le marguillier le saisit et nettoya les abords de la porte.

L'architecte le remercia de nouveau et mit un franc dans sa main.

Le vieillard regarda la pièce d'argent.

— C'est pas la peine, dit-il, étonné.

— Gardez ça, mon bon Jeantou, ce sera pour acheter des bonbons à vos petits-enfants.

— Allons ! Merci, mouchu.

— Est-ce qu'on a des soupçons sur quel-
qu'un ? demanda Noël Proust après un silence.

— On a arrêté l'assassin.

L'architecte ne put réprimer un mouvement de surprise.

— On a arrêté l'assassin ? Et qui est-ce ?

Le connaissait-on ?

Il y avait de l'inquiétude dans cette question.

— Quand je dis qu'on a arrêté l'assassin, c'est peut-être pas sûr, mouchu. Dans ma vie, j'en ai vu bien des choses. Je me rappelle qu'une fois, quand j'étais jeune, on avait coupé le cou à un pauvre mendiant, parce qu'il disait qu'il avait mis le feu à une maison. Et puis c'était pas vrai. On l'a su après. Le monde sont fins, mais ils peuvent bien se tromper des fois.

— Enfin, qui est-ce ?

— Bouchany, le neveu à la Catherine Bargarde qui était de mon temps.

Noël Proust parut soulagé.

— Canaille ! grommela-t-il. J'espère qu'on ne le manquera pas aux assises !

Jeantou hochait la tête.

— Ça, voyez-vous, mouchu, je pouvais pas le croire. Malgré tout, moi je disions que c'est pas lui.

— Et pourquoi ? demanda l'architecte avec une surprise nuancée d'appréhension.

— C'est des honnêtes gens, mouchu. La Marguerite, je l'ai connue toute petite ; je connaissais sa tante : tout ça c'est pieux,

c'est sage. C'est point du mauvais monde, que je vous dis !

— Mais pourquoi l'a-t-on arrêté ?

— Parce qu'on l'a trouvé dans la chambre à côté du docteur.

— Ah ?

— Et moi, justement, je pensais que si c'était lui l'assassin, il se serait ensauvé au lieu de rester là pour se faire prendre.

— Pas vrai, mouchu ?

L'architecte semblait gêné. Au lieu de répondre, il questionna :

— Qu'est-ce qu'il dit, lui ?

— Il jure qu'il est innocent.

— Allons donc ? Pourquoi était-il là ?

— Il dit que M. Matheron l'avait convoqué pour un travail de menuiserie et que, à son arrivée, il a trouvé le pauvre docteur étranglé. Il dit que l'assassin s'est enfui devant lui.

Noël Proust hésitait à interroger le vieillard.

— Et le connaissait-il ? demanda-t-il enfin.

— Pour ça, mouchu, je pouvais pas vous le dire.

— Ah ! bah ! Tout ça ce n'est que des mensonges, mon brave. Vous, un honnête homme toute votre vie, vous ne pouvez pas croire à la méchanceté, à la cupidité des autres. Mais, croyez-moi, ne défendez pas trop ce Bouchany.

— Ah ! je le défendrais point. Je disions seulement ce que je pensions.

— Et monsieur le curé, qu'en pense-t-il ?

— Il me l'a point dit, mouchu.

— Et les gens de Malemort ?

— Ils voulaient l'assommer tout de go.

Il a fallu que monsieur le curé les en empêche.

— Bouchany est-il marié ?

— Oui, mouchu. Même qu'il a un enfant.

L'architecte cessa de poser des questions et, s'absorbant dans ses réflexions, se mit à arpenter d'un pas agité le court perron de l'Église.

De temps à autre, il faisait un geste brusque ou se passait la main sur le front.

On eût dit qu'un combat douloureux se livrait en lui.

Jeantou, dont les nerfs domptés par le travail n'avaient jamais connu ces sortes de crises, l'observait avec étonnement. Il l'entendit murmurer :

— Pauvre femme !

De qui parlait-il ?

Une cavalcade de gendarmes et deux voitures débouchaient à ce moment dans l'avenue, précédées et suivies de tous les gamins du pays et d'un grand nombre de curieux de tous âges.

De mémoire d'homme, il n'y avait pas eu de descente de justice dans la commune de Malemort. En dépit de son nom sinistre, ce petit bourg était le plus paisible et le moins troublé des villages de France.

Noël Proust salua le jage d'instruction et le procureur de la République. Brive n'est pas une grande ville ; toutes les personnes occupant une situation quelconque

peu officielle se rencontrent forcément.

L'architecte connaissait donc les magis-

trats.

Ceux-ci lui offrirent d'abord leurs condoléances, puis procédèrent à leurs constatations.

Extérieurement, la neige tombée abondamment avait effacé toute empreinte de pas à travers les jardins, s'il y en avait eu.

Dans l'avenue la foule des paysans et les voitures mêmes avaient marqué un véritable chemin où il était impossible de retrouver une trace intacte.

Les magistrats ne s'attardèrent donc pas à des recherches qui semblaient ne pouvoir donner aucun résultat et commen-

cèrent presque immédiatement leurs investigations intérieures.

L'architecte, François, Pierrenou, le jardinier, dont la figure tannée et ridée montrait la plus sincère consternation ; Gourat, autorisé à entrer comme l'un des premiers témoins, et le vieux Jeantou, pénétrèrent seuls avec le jage d'instruction, le procureur, le greffier et le médecin, dans le cabinet de M. Matheron.

La foule des paysans était maintenant au dehors par les gendarmes.

L'ensemble de la pièce où le pauvre docteur gisait toujours les bras en croix avait été bouleversée. Mais Gourat expliqua que ce désordre provenait des violences exercées contre Bouchany.

(A suivre).

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour :

Nantes, le 29 juin.

Farine de froment.....	incoté
Blé nouveau, moralement	incoté
sans ail, base 76 kil., l'hec-	
tolitre.....	incoté
Ble sans ail, base 76 kil., l'hec-	
tolitre.....	incoté
Avoines grises ou noires.....	78
Avoines bigarrées.....	72
Sarrasin Bretagne.....	78
Sarrasin Loire-inférieure.....	78
Orge indigène.....	68
Orge Maroc.....	58
Sons bonne fabrication.....	44

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie de Nantes

Cours du 23 juin

VEAUX : 492. — Le kilo sur pied,	3,75 à 5 fr. ; tous les kilos payables ;
moeyenne, 4 fr. 35.	
Bœufs : 6. — Le demi-kilo : Devant	1re qualité, 2,50-3 fr. ; 2e qual., 2-2,50 ;
3e qual., 1-2 fr. Derrière : 1re qualité,	4,50 à 5 fr. ; 2e qual., 3,75 à 4,50 ; 3e qual.,
3,25-3,75.	
MOUTONS : 278. — Le demi-kilo :	1re qualité, 7 à 8 fr. ; 2e qual., 6 à 7 fr.
AGNEAUX. — Sans tarif.	

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE
DE CAMPAGNE
ET MARCHANDS DE VEAUX

VEAUX : 492. — Le kilo sur pied,

3,75 à 5 fr.
Il est à observer que ces prix s'en-
tendent retranchés en ville, frais de mar-
ché, perte de kilo à déduire : 0 fr. 80.
Donc moyennant : 3 fr. 55.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé en bottes.....	165 à 175
Paille d'orge en bottes.....	170
Paille d'avoine en bottes.....	170
Foin, les 500 kilos.....	130 à 160

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS
Nantes, le 28 juin.

Artichauts, le kilo, 4 fr. 50.	Artichauts, les 12, 18 fr.
Asperges, la botte, 5 fr.	Carottes, la botte, 1 fr.
Céleri blanc, le paquet, 1 fr.	Choux-pommes, les 16, 30 fr.
Choux-fleurs, la pièce, 1 fr. 25.	Concombre, la pièce, 1 fr. 50.
Cressons, le kilo, 1 fr. 25 à 3 fr.	Cressons, les 12, 5 fr.
Chicorées, les 12, 4 fr.	Epinards, le kilo, 2 fr.
Haricots verts, le kilo, 5 fr.	Laitues, les 12, 3 fr.
Maïs, la pièce, 4 à 8 fr.	Navets, la botte, 2 fr. 50.
Oseille, le kilo, 0 fr. 50.	Oignons, le kilo, 1 fr.
Poires, la botte, 6 fr.	Petits pois, le kilo, 1 fr. 50
Prunes, le kilo, 3 fr.	Pois, le kilo, 3 fr.
Radis, les 12, 6 fr.	Romaines, les 12, 3 fr.
Tomates, le kilo, 2 fr. 50.	Pommes de terre, le kilo, 0 fr. 70.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 28 juin.

POMMES DE TERRE. — Les cours provinciaux pour la marchandise courante sont tombés à des niveaux désastreux. Les frais de sac et de transport sont équivalents à ce que la culture reçoit à Saint-Malo ou Paimpol.

On cote aux 100 kilos, wagon départ, marchandises logées : Cavaillon, 62 ; Barbentane, 60 ; Ersteling Nord, 25 à 28 ; Mayette de Roscoff, 35 à 36 ; Paimpol, 20 ; Cherbourg, sans offres ; Saint-Malo, 20 ; Saucisse rouge de Bretagne, 68 ; Saucisse d'Oran, départ Marseille, 115 ; d'Alger, 125 ; Hainaut de Paris sur carreau des Halles, 35 à 50 ; Esterling de Paris, 26 fr.

CAROTTES. — Marché calme ; on cote 60 francs pour Auxonne.

NAVETS. — Marché nul.

OIGNONS. — Marché plutôt calme. On cote l'oignon blanc de Cavaillon, départ logé, 80 fr. ; Albi, 85 ; oignons rouges de Saint-Pol, 80.

PAILLES ET FOURRAGES

Les pailles pressées sont calmes et les fourrages toujours fermes. On cote par balles pressées haute densité, aux 100 kilos départ, Centre, Ouest, Nord, Est :

Paille de blé, 6,50 à 7 fr. ; d'avoine, 5,50 à 6 fr. ; d'orge ou escourgeons, 5 à 5,50.

Foin, 20 à 30 fr. Luzerne, 30 à 35 fr. Trèfle, 26 à 27 fr.

Cours des Vins

Muscadet.....	850 à 950
Gros-Plant.....	360 à 420
Noah.....	150 à 200
Seibel.....	360 à 400

Chemin de Fer de l'Etat

AVIS AU PUBLIC

COURSES DE CHEVAUX

A BRESSUIRE

Le dimanche 9 juillet 1933

L'Administration des Chemins de fer de l'Etat a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des courses de Bressuire, des trains spéciaux, comportant des voitures de toutes classes, seront mis en circulation, le dimanche 9 juillet, entre :

1° Thouars et Bressuire. — Départ de Thouars à 10 h. 55, de Rigné à 11 h. 11, de Coulouges-Thouarsais à 11 h. 25, de Luché-Thouarsais à 11 h. 41, de Noitrette à 11 h. 58. Arrivée à Bressuire à 12 h. 18.

2° Parthenay à Bressuire. — Départ de Parthenay à 12 h. 2, de la Barthe-lie, à 12 h. 20, de Féray à 12 h. 35, de Clessé à 12 h. 48, de la Chapelle-Saint-Laurent à 13 heures. Arrivée à Bressuire à 13 h. 18.

3° Bressuire à La Meilleraie. — Départ de Bressuire à 18 h. 45, arrivée à Clazay à 18 h. 58, Cerizay à 19 h. 13, Saint-Mesmin-le-Vieux à 19 h. 25, Ponzauges à 19 h. 41, La Meilleraie à 19 h. 48.

AVIS AU PUBLIC

L'Administration des Chemins de fer de l'Etat a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion de la Braderie à Fontenay-le-Comte, le 9 juillet 1933, le train 992 du 9 juillet desservira les gares d'Antigny-Saint-Maurice, Montiers-sous-Chantemerle et Moncontout aux heures indiquées ci-après :

Antigny-Saint-Maurice, 20 h. 56 ; Montiers-sous-Chantemerle, 21 h. 21 ; Moncontout, 21 h. 26.

POUR VOS VACANCES

Pour passer d'agréables vacances, il faut savoir les préparer de façon à pouvoir utiliser au mieux le temps dont on dispose. Cela vous sera facile avec le Guide Officiel illustré du Réseau de l'Etat, dont la deuxième édition vient de paraître. Elle contient, outre une documentation touristique intéressante, de nombreuses photographies et des cartes sur les régions desservies par le Réseau, des renseignements pratiques sur les billets à prix réduits, les circuits automobiles, les hôtels, etc... enfin tout ce qui peut être utile à la préparation d'un voyage.

Ce Guide est mis en vente dans les

bibliothèques des gares du Réseau, les Bureaux de Tourisme des gares de Paris (Saint-Lazare et Montparnasse) et de Rouen R. D. au prix de quatre francs l'exemplaire. Il est adressé à domicile contre l'envoi préalable d'un mandat-carte de 5 francs pour la France et de 6 fr. 50 pour l'étranger au Service de la Publicité des Chemins de fer de l'Etat à Paris (8^e), 13, rue d'Amsterdam. Une brochure intitulée « 50 itinéraires choisis » est également mise en vente au prix de 1 franc l'exemplaire.

Cette brochure, qui indique les plus belles excursions à faire sur le Réseau est le complément utile du Guide.

Chemin de Fer de Paris à Orléans

TRAINS SPECIAUX

à l'occasion du

CONGRÈS EUCHARISTIQUE

NATIONAL D'ANGERS

Les jeudi 6 et dimanche 9 juillet

Angers. — Train express entre Nantes (départ 7 h. 15) et Angers (arr. 8 h. 21). Trains semi-directs entre Nantes (départ 7 h. 26 et 7 h. 35) et Angers (arr. 8 h. 52 et 9 h. 10).

Trains omnibus entre : Saumur (départ 10 h. 45) et Angers (arr. 11 h. 53) ; La Flèche (départ 10 h. 30) et Angers (arr. 12 h. 00).

Retour. — Train express entre Angers (départ 17 h. 40) et Nantes (arr. 18 h. 43) et omnibus entre Nantes et Le Croisic (arr. 21 h. 26) avec correspondance à La Baule-Escoubiac sur Guérande (arr. 21 h. 16) et à Savenay sur Redon par le train 9347.

Trains omnibus entre : Angers (départ 18 h. 10) et La Flèche (arr. 19 h. 34).

Angers (départ 18 h. 34) et Savenay (arr. 21 h. 54) où il correspond au train 5919 sur Saint-Nazaire.

Angers (départ 19 h. 30) et Nantes (arr. 21 h. 40).

Angers (départ 18 h. 40) et Saumur (arr. 19 h. 49).

Pour les localités desservies par les trains spéciaux, consulter les affiches placardées dans les gares ou se renseigner auprès des chefs de gare.

Billets. — Les voyageurs sont admis dans ces trains soit avec des billets ordinaires, soit avec des billets d'aller et retour spéciaux réduits de 50 % (Tarif V, 6-106, titre IV).

AVIS AU PUBLIC

A l'occasion des courses de Saint-Etienne-de-Montluc, le dimanche 23 juillet prochain, le train express 144, partant de Saint-Etienne-de-Montluc à 22 h. 26, desservira exceptionnellement Couëron.

Ce train prendra des voyageurs de toutes classes.

SEMAINE MUSICALE DE LA BAULE

Billets spéciaux d'aller et retour de toutes classes pour La Baule (La Baule-Escoubiac ou La Baule-les-Pins)

délivrés les dimanches 9, jeudi 13 et vendredi 14 juillet 1933 au départ de toutes les gares situées sur les lignes du Redon, Nantes, Le Croisic et Guérande, à La Baule.

Réduction de 50 %

sur le double du prix des billets simples.

VALIDITÉ. — Ces billets, valable un jour sans faculté de prolongation, sont utilisables dans les trains du service ordinaire de la journée des 9, 13 ou 14 juillet 1933, dans la limite des conditions d'admission et, le cas échéant, dans les trains spéciaux mis en marche en la circonstance.

DÉCLASSEMENT. — Aucun déclassement n'est autorisé ; tout voyageur qui occupera une place de classe supérieure à celle indiquée sur son billet sera considéré comme étant sans billet.

ANNEXES. — Ces billets ne peuvent servir que de ou pour les gares de départ et de destination qu'ils indiquent ; ils ne permettent pas de s'arrêter en cours de route.

BAGAGES. — Ces billets ne donnent droit qu'au transport des bagages à la main d'un volume assez réduit pour ne pas encombrer les compartiments.

Par exception, les bicyclettes, voitures d'enfants, de malades ou de blessés, peuvent être acceptées à l'enregistrement comme bagages.

BICYCLETTES

Par suite d'une entente avec une Maison de Cycles réputée, notre Coopérative peut offrir dès maintenant à nos adhérents d'excellentes bicyclettes, de fabrication soignée et garantie.



Conditions particulièrement avantageuses à nos Syndiqués. Se renseigner à nos Bureaux, 2, rue Scribe, Nantes.

LA Poudre CARBORANTE
Adrien SASIN, Produits vétérinaires, ORLÉANS
est la Fée Bientaisante
— de la Basse-Cour —
Ne donne pas d'odeur à la viande
Brochure gratuite France

des veaux avantageux !

Obtenez des veaux de toute première qualité en les nourrissant avec du lait écramé complété avec de la farine de RIZ

Donnez entre 1 et 3 mois de 14 à 18 litres de lait écramé contenant de 900 à 1800 grs de farine de Riz ou 1100 à 2200 grs de farines basses (de Riz),

Ecrire au Bureau de Propagande
62, Rue de Richelieu, Paris (2^e)

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Le demi-kilo :

Bœufs. — 1re catégorie, 5,50 à 10 fr. ;
2e cat., 1 à 2 fr. ; 3e cat., 1 fr.
Veau. — 1re catégorie, 5 à 8,50 ;
2e cat., 4,50 à 5 fr. ; 3e cat., 2,50 à 3 fr.
Mouton. — 1re catégorie, 8,50 à 9 fr. ;
2e cat., 7 à 7,50 ; 3e cat., 3 à 3,50.
Porc. — 6,50 à 8,50.
Beurre. — 6,50 à 8,50.
Oufs. — La douzaine : 4,25 à 4,50.
Lapins. — 6 fr.
Poulets. — 9 à 10 fr.

Poulets gros, le demi-kilo, 5,50 à 6 fr. ; canards, 3-3,50 ; pigeons, la couple, 10-12 fr. ; lapins, le demi-kilo, 1,50-2 fr. ; œufs, la douzaine, 3,50-4 fr. ; beurre, le demi-kilo,